

NOTICE D'INFORMATION POUR LES COLLABORATEURS DE PERFORMUS SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

(consultants portés et personnel structure)

FINALITES

Performus collecte des données dans le cadre de l'hébergement de missions, de la gestion du personnel notamment l'établissement des bulletins de salaire et des déclarations sociales qui en découlent, le remboursement de notes de frais, la gestion des carrières et de la formation, la mise à disposition d'une plateforme collaborative de travail, la communication interne ainsi que de la sécurité des sites et des personnes.

Ces données nous permettent de vous enregistrer au sein de notre réseau., de contractualiser vos missions avec vos clients, de vous établir des fiches de paie et de vous rembourser des frais sur la base de déclarations faites par vos soins.

PRINCIPALES BASES LEGALES

Exécution d'un contrat auquel vous êtes partie (article 6-1.b du RGPD)

Exécution d'une obligation légale (article 6-1.c du RGPD)

Votre consentement (article 6-1.a du RGPD)

Notre intérêt légitime (article 6-1.f du RGPD)

DONNEES COLLECTEES

Nom, prénom, adresse e-mail, téléphones, date de naissance, lieu de naissance, numéro de sécurité sociale, numéro de rattachement à l'organisme CPAM, situation familiale, nombre d'enfants à charge, adresse, code postal, ville, ancienne rémunération brute et montant allocation chômage (pour faire des simulations), données de tiers (contacts d'urgence).

Ainsi que des documents personnels, tels que la copie de la carte d'identité ou titre de séjour, le curriculum vitae, l'attestation de carte vitale, le relevé d'identité bancaire, le dernier diplôme, la carte grise, le permis de conduire, l'attestation d'assurance voiture pour vos déplacements professionnels, le livret de famille (pour bénéficier d'évènements ACOSS).

DESTINATAIRES DE CES DONNEES

Les services ou prestataires de Performus habilités à les traiter en fonction de leur rôle.

Les organismes et personnes suivants : URSSAF, caisse de retraite, organisme de prévoyance et de mutuelle, service des impôts, service de médecine du travail compétent, Pôle Emploi.

Les données collectées ne sont pas transmises en dehors de l'union européenne.

CONSERVATION

En cas d'embauche, les données relatives à un collaborateur sont conservées pour le temps de sa présence au sein de Performus et après son départ pour la durée de conservation légale applicable (maximum 5 ans à compter de la dernière paie hors données de reconstitution de carrière).